

Arrêt sur la politique économique et sociale du gouvernement



Après un an de gestion du gouvernement Raffarin, l'échec de sa politique économique et sociale avec, entre autres, l'augmentation du chômage et l'aggravation des inégalités, promet de sombres jours.

Allocation personnalisée d'Autonomie (A.P.A.)

Les personnes à faibles revenus pénalisées : baisse du seuil de revenu, à partir duquel la personne doit participer à ses dépenses, de 949 € à 623 €, avec en plus un délai de carence de 2 mois entre le dépôt du dossier et l'ouverture des droits : c'est une économie du gouvernement faite sur le dos des bénéficiaires de l'A.P.A.

Le gouvernement a préféré l'allègement de l'impôt sur la fortune au financement de l'A.P.A. !!

→ Rappelons pourtant que l'APA est un levier essentiel au service de l'emploi. Dans notre département, 600 emplois à mi-temps vont être créés dans les trois ans.

Emploi

Une descente en enfer : conséquence de la suppression par le gouvernement de nombreux outils de la politique de l'emploi mis en place lors du précédent gouvernement : environ 90 000 chômeurs en plus et surtout une hausse de 8,2% du chômage des jeunes.

→ Pourtant avec 900 000 chômeurs de moins entre 1997 et 2002, ces outils avaient fait leur preuve.

Sécurité sociale

Quand aurons-nous la vérité sur les choix politiques du gouvernement en matière de santé ?

En augmentant les cotisations, la droite va continuer à laisser filer des dépenses, ce qui lui permettra de démontrer l'inefficacité du système et surtout d'ouvrir la voie à la privatisation de l'assurance maladie.

→ Un scénario qui va à l'encontre de la sauvegarde de notre système de sécurité sociale fondé sur la solidarité.

Éducation nationale

L'Éducation Nationale sacrifiée : suppression de 25 600 postes de surveillants et aides éducateurs (au moment où l'on doit lutter contre la violence scolaire). Des universités ferment leurs portes, faute de moyens.

→ L'Éducation et l'Enseignement doivent redevenir l'investissement prioritaire de la France.

Politique familiale

Des aides familiales risquent d'être supprimées : l'Allocation pour jeune enfant (Apje): 1,4 million de bénéficiaires

L'Allocation parentale d'éducation (Ape) : Quelque 556 000 familles bénéficiaires.

L'Allocation de garde d'enfant à domicile (Aged) et l'Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama): 650 000 familles bénéficient de l'une de ces deux prestations.

→ Toutes ces aides présentent une tare aux yeux du gouvernement, elles sont versées sous conditions de ressources !

Situation économique

Explosion des déficits : prémisses d'une politique d'austérité pour les français.

Services Publics

Chronique d'un démantèlement annoncé. Banque de France, La Poste, Air France etc.

→ Il faut garantir le maintien des services publics, en particulier en milieu rural.

Questions écrites

Vous pouvez obtenir les textes en contactant la permanence à Digne-les-Bains

Questions écrites de Jean-Louis Bianco au gouvernement sur :

les conditions d'application de l'allocation adulte handicapé.

le système de formation et plus particulièrement la voie technologique.

la réglementation en matière d'intervention d'employés municipaux en milieu scolaire.

le statut des personnels IATOS dans le cadre des projets de décentralisation.

le plan de restructuration des missions et des implantations territoriales de la Banque de France.

les difficultés d'accès pour un certain nombre de Français au remboursement des soins et par là-même au système de santé.

**Retrouvez toute l'actualité de votre député sur
www.jean-louis-bianco.com**

Permanence Jean-Louis Bianco & Gilbert Sauvan

17, rue Antoine Héroët-Le Cheverny - 04000 Digne-les-bains - Téléphone/fax : 04.92.32.59.14 - Mèl : jean-louis-bianco@wanadoo.fr
Site internet : www.jean-louis-bianco.com - Jours et horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Directeur de la Publication : Jean-Louis Bianco - Impression : ODIM - Distribution : La Poste - Photographies : Photothèque © Assemblée Nationale 2003



FORUM



Mai-Août 2003 n°2

La lettre de votre député **JEAN-LOUIS BIANCO**

Éditorial

Pendant la campagne électorale pour l'élection législative, j'avais pris l'engagement devant vous d'organiser des forums citoyens afin de dialoguer sur des sujets d'actualité au cœur du débat dans notre pays.

Conformément à cet engagement, je vous invite à nous retrouver, Gilbert SAUVAN et moi, **le 15 mai prochain au Brusquet, pour échanger sur les conséquences de la guerre en Irak et la construction européenne.**

Les questions de politique intérieure ne manquent pas non plus avec la dégradation de la situation de l'emploi, l'augmentation du chômage, la réforme des retraites, l'explosion des déficits et la décentralisation.

Cependant, il m'a paru essentiel de discuter de l'actualité internationale si présente dans les médias et les esprits, et qui représente un enjeu majeur pour la place de la France dans le monde.

J'espère vous retrouver nombreux pour cette rencontre.

A vous, avec fidélité
Jean-Louis Bianco



©Assemblée Nationale - 2003

Le 10e parlement des enfants

Le 17 mai prochain se réunira le 10ème parlement des enfants. Cette opération d'éducation civique permet à 577 classes, choisies dans chaque circonscription par l'Inspection d'Académie, de travailler sur l'élaboration d'une proposition de loi sur le sujet de leur choix.

Cette année, la classe de CM2 de l'école élémentaire de Castellane, qui représente la 1ère circonscription des Alpes de Haute-Provence, a présenté une proposition de loi visant à favoriser l'emploi des engrais biologiques afin de diminuer la pollution.

Seulement 10 propositions de loi sur les 577 seront sélectionnées par le jury national du Palais Bourbon.

Maëva, élue Députée junior de la classe de CM2 de Castellane, se rendra à l'Assemblée le 17 mai 2003. Le matin, en salle de commission présidée par les députés, les députés juniors retiennent, en accord avec leur classe, trois propositions de loi qui leur seront ensuite soumises aux suffrages l'après-midi, en séance publique dans l'hémicycle.

La proposition de loi arrivée en tête est reprise et déposée à l'Assemblée nationale par le député de la circonscription concernée. Ce texte fait alors l'objet d'une procédure d'examen et pourra peut-être ainsi devenir une loi de la République.

Jean-Louis Bianco et Gilbert Sauvan se sont rendus à l'école de Castellane afin de répondre aux interrogations des enfants et leur expliquer leurs rôles et celui de l'Assemblée.



DOSSIER : LES RETRAITES

L'objectif doit être de garantir l'égalité de tous face à la retraite

Personne ne nie aujourd'hui que le système des retraites en France ne peut être laissé en l'état. La question est plutôt de savoir quels sont les objectifs que l'on veut atteindre avec la réforme.

La forte mobilisation du 3 avril a rappelé au gouvernement les inquiétudes des français à l'égard de la réforme des retraites. Une réforme nécessaire si l'on veut garantir la pérennité du financement de notre système de retraite par répartition à 60 ans. En effet, le financement est menacé à terme par l'arrivée d'un double phénomène démographique : l'allongement de la durée de la vie et l'arrivée à la retraite des enfants du baby boom.

Il est un point sensible dont les retraités se rendent compte aujourd'hui, c'est la baisse du niveau des retraites que nous devons à la réforme Balladur de 1993 (voir encadré).

Les français ont bien évidemment conscience des enjeux que représente une réforme et feront en sorte que celle-ci ne soit pas synonyme de régression sociale.

Quelques grandes dates :

1945 : Création du système des retraites, fondé sur le principe de la répartition. Chaque actif cotise pour s'ouvrir des droits pour demain, ce qui sert en même temps à payer les retraités d'aujourd'hui.

1982 : Le Premier ministre Pierre Mauroy abaisse l'âge de la retraite à 60 ans.

1993 : Réforme Balladur. Les salariés du privé doivent cotiser 160 trimestres au lieu de 150. Le calcul se fait sur les 25 meilleures années et non plus sur les 10 meilleures.

1999 : Lionel Jospin crée un fonds de réserve pour les retraites. Ce fond est voué à accumuler environ 150 milliards d'euros d'ici 2020, qui seront reversés au régime général.

Le point de vue du Député

La position du gouvernement sur la réforme des retraites vous paraît-elle claire, aujourd'hui ?

Jean-Louis Bianco : Un seul point me paraît clair, la volonté du gouvernement d'allonger la durée de cotisation du secteur public à 40 ans, pour le reste nous en sommes encore à des généralités qui doivent d'urgence être précisées.

Apparemment de nombreux français seraient favorables à l'alignement du public sur le privé, mais il ne faut pas oublier que les primes des fonctionnaires ne sont pas comprises dans le calcul de la retraite. Il faudrait en tenir compte.

Si le public et le privé doivent être alignés, pourquoi pas à 37 années et demie ?

Pensez-vous que l'on doit revenir sur la réforme Balladur pour le calcul des retraites ?

JLB : La réforme Balladur a eu pour effet de baisser très sensiblement le niveau des retraites, il est donc indispensable de revenir sur ce calcul et de garantir effectivement le droit à la retraite à 60 ans avec un haut niveau des retraites.

Que pensez-vous des retraites par fonds de pension ?

JLB : Même comme élément complémentaire à un régime par répartition, j'y ai toujours été défavorable parce qu'il s'agit d'un système inégalitaire privilégiant les travailleurs les plus aisés. La chute vertigineuse de la bourse a montré en plus à quel point l'épargne placée en actions risquait de partir en fumée !

Pensez-vous qu'un Référendum doit être engagé sur ce sujet ?

JLB : Oui, parce qu'il s'agit d'une question de société extrêmement importante.

Les promesses des dernières élections présidentielles semblent bien loin. Jacques Chirac s'était engagé à demander l'avis des français, par voie de référendum, sur les grands sujets de société. Si la décentralisation, la sécurité sociale et la retraite ne le sont pas, alors que le gouvernement nous explique ce qu'est un grand sujet de société.

En bref

Économie locale : J'ai décidé de réaliser une série de visites de différentes entreprises, fleurons de l'économie locale. Il faut cerner sur le terrain l'activité des entreprises qui marchent, et en tirer les enseignements pour l'avenir de l'économie et de l'emploi sur le département

--STOP-- Projet ITER : J'ai rappelé l'enjeu que représentait l'implantation d'un centre de recherche international sur le site de Cadarache. Nous agissons maintenant pour que l'Union Européenne présente une candidature unique. Ce projet pourrait représenter, pour notre région, plus de 3000 emplois directs et indirects

--STOP-- Forum social Mondial à Porto Alegre : Je me suis rendu au Forum Anti-mondialisation en tant que député socialiste membre de la délégation de l'Assemblée Nationale, mais également à titre personnel et militant. Je crois en une évolution du mouvement social mondial. Elle ne se fera pas en quelques mois, mais elle est possible et nécessaire. J'imagine un socle commun sur lequel tous les acteurs du mouvement social pourraient se retrouver et élaborer une plate-forme pour une autre mondialisation

--STOP-- Mission en Afghanistan : Il s'agissait d'affirmer, par le biais de collectivités territoriales importantes, la présence et la disponibilité de la France auprès du peuple Afghan et de voir de quelle façon nous pourrions lui venir en aide. Notre département les aidera, si la paix s'installe durablement, dans la réorganisation du tourisme

--STOP-- Fusion : Il semblerait, une nouvelle fois, que la question de la fusion entre les Alpes de Haute-Provence et les Hautes Alpes revienne sur le devant de la scène. Au moment où le gouvernement prétend donner plus de libertés aux Régions et aux Départements, il est incroyable de voir un ministre vouloir décider à la place des populations et des élus. J'aurais préféré de beaucoup que le gouvernement prenne des engagements clairs sur la solidarité financière de l'État en faveur des départements ruraux les plus pauvres

--STOP-- Tourisme Rural : Le tourisme rural est un axe prioritaire pour le développement touristique des Alpes de Haute-Provence, et notre département est souvent à la pointe de l'innovation. C'est pourquoi les journées nationales du tourisme rural se tiendront les 22, 23 et 24 mai 2003 à Digne-Les-Bains.

GILBERT SAUVAN

Député Suppléant



Désenclavement : Où en sommes-nous ?

On parle beaucoup du désenclavement du département des Alpes de Haute-Provence. En fait, de quoi s'agit-il ?

Notre département souffre de sa position au sein de la Région car les voies de grandes communications rapides sont insuffisantes ou trop éloignées. Dans le domaine autoroutier, l'autoroute A51, qui doit relier Grenoble à Sisteron, n'est toujours pas réalisée. Cet axe essentiel permettrait d'irriguer l'ensemble de notre département et représente la colonne vertébrale de notre désenclavement routier.

Mais où en est la procédure depuis que M. DE ROBIEN est notre nouveau Ministre de l'Équipement ?

Le Ministre a souhaité faire le point sur tous les grands dossiers d'investissement relevant de son ministère en lançant un " AUDIT ". Ce rapport reporte à l'échéance 2020 l'achèvement de l'A51 pourtant relevée dans ce document avec " un degré de priorité élevé ". Le manque de précision, tant sur le plan financier que du planning des études et des travaux, est de nature à nous rendre sceptique quant à la mise en œuvre rapide des travaux.

Et le barreau autoroutier Peyruis-Digne A585 ?

Là, l'audit n'est pas clair. Tout d'abord, il annonce l'abandon de la déclaration d'utilité publique (DUP) précédente. Il nous est expliqué que cela pourrait se faire sous la forme d'une autoroute concédée deux fois une voie. Mais pour l'heure, l'appel européen à concurrence qui avait été engagé par le précédent gouvernement, n'est pas suivi d'effet donc, nous sommes loin du début des travaux alors que la mise en circulation était prévue pour 2007.

Quelle est votre position sur ces dossiers routiers ?

Personnellement, je regrette beaucoup que les choses n'avancent pas plus vite. Je suis très favorable à l'autoroute A51 entre Sisteron et Grenoble, où qu'elle passe, pourvu qu'elle passe et desserve l'Ubaye.

Pour l'antenne routière, j'y suis très favorable et j'espère que nous arriverons à faire suffisamment pression auprès des pouvoirs publics pour être entendus. J'ai adhéré à l'Association de Désenclavement de l'Est du Département et je fais parti du collectif mis en place dernièrement afin d'y apporter ma contribution.

Je suis déçu de voir que le nouveau gouvernement n'ait pas pris conscience de la nécessité impérieuse de ces aménagements pour l'intérêt de notre population. D'autant que les procédures administratives étaient très avancées, et que l'on avait le calendrier de réalisation de cette liaison.

Le Plan ETAT-REGION prévoyait un programme routier ambitieux. Qu'en est-il ?

En effet, Jean-Louis BIANCO a négocié avec acharnement, auprès du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional, la mise en place d'un contrat de plan particulièrement intéressant sur le volet routier.

Les crédits ainsi affectés, concernent la fin des travaux de la voie de desserte de Digne-Les-Bains, l'aménagement de la RN 100 et 96 et l'aménagement de la RN202 de Digne-Les-Bains à Entrevaux.

Malheureusement le gouvernement a gelé une partie des crédits en 2002 et les crédits 2003 ne sont pas encore connus. On craint fort que là aussi, l'État se désengage des contrats qu'il avait signés. Nous restons vigilants, et les élus sont mobilisés afin de demander le respect des engagements de tous les partenaires.

INTERVENTIONS

Agriculture

Contrats Territoriaux d'Exploitation : plus de 150 dossiers, dans notre département, n'ont fait l'objet d'aucun paiement de l'État, près de quatre mois après leur signature. Une situation grave, puisque de nombreux agriculteurs ont engagé des frais importants pour respecter leur contrat. Jean-Louis Bianco a saisi immédiatement le Ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard.

Pensions de réversion

Le gouvernement envisage une modification du Code de la Sécurité Sociale, concernant les pensions de réversion aux conjoints survivants lorsqu'il s'agit de polypensionnés. Ce changement pénaliserait les assurés bénéficiaires de pensions relativement peu élevées. Jean-Louis Bianco a interrogé le Ministre des Affaires Sociales, Monsieur François Fillon.

A51 / A585

Jean-Louis Bianco a découvert avec stupéfaction, sur le site Internet du Ministère de l'Équipement, un rapport qui reporte en 2020 l'achèvement de la liaison Sisteron-Grenoble et préconise en même temps l'abandon pur et simple du projet d'antenne autoroutière de Digne-les-Bains. Il a interpellé immédiatement le Ministre de l'Équipement, Monsieur Gilles De Robien, pour défendre l'indispensable désenclavement de Digne-les-Bains et des Alpes de Haute-Provence.

Service public

Notre département est menacé par un nouveau recul des missions de service public de la Poste. La fermeture du centre de tri de Digne-les-Bains aurait pour conséquence la suppression d'emplois et la dégradation de la qualité du service public. Jean-Louis Bianco a saisi la Ministre Déléguée à l'Industrie pour lui demander instamment de rassurer les personnels et les élus sur la pérennité du centre de tri et des emplois, comme sur le maintien de la distribution à J+1 dans les départements ruraux.

